

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- > soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- > produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- > régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- > ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Les pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- > La recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- > La recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure etc.) et la consommation d'énergie,
- > L'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- > La prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes,...).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

Partenaires



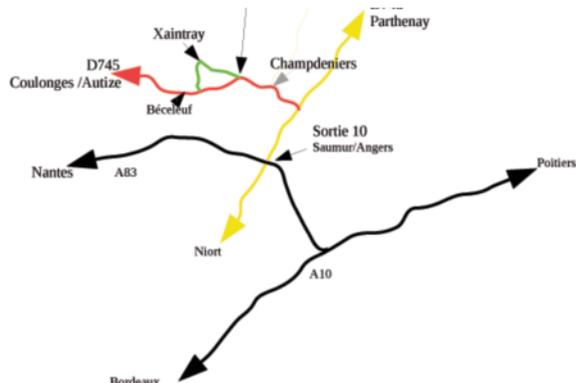
La marque des produits certifiés de l'agriculture biodynamique

Financeurs



Lieux

Chez Thierry Bordage
8 rue des Fontaines
79220 Xaintray



FORMATION

Apiculture biodynamique Construction de ruche en paille



Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique
(MABD)

Pôle Formation

5 place de la Gare 68000 Colmar
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation
professionnelle : 42680121868

Responsable de stage : Sandrine Boullée
Tél. : 03 89 24 36 41 ou info@bio-dynamie.org

Samedi 6 février et
dimanche 7 février 2016

A Xaintray (79220)

Apiculture biodynamique

Construction de ruche en paille



Les 6 et 7 février 2016

Objectifs

Etre capable de fabriquer des ruches en paille de seigle, herbe du marais et molinie, assemblée avec de la ronce ramassée et préparée par les participants.

Initiation à la technique de la vannerie spiralée. Les matériaux, les outils et les différentes techniques suivant les modèles de ruches.

Chaque stagiaire fabriquera une ruche ronde de 40cm X 60cm.

A noter que les participants commenceront la construction sur place et la termineront chez eux.

Pré-requis : aucun

Le programme

Samedi 6 février 2016

Matin 9h30-12h30

- > Présentation
- > Historique des ruches en paille
- > Les différentes techniques de fabrication d'une ruche
- > Les objectifs de l'utilisation des ruches en paille
- > Développement harmonieux des colonies par la construction libre
- > Multiplication des colonies par essaimage naturel

Après-midi 13h30-17h30

- > Présentation de la vannerie spiralée
- > Sortie pour récolter la ronce
- > Fabrication : choix du modèle de ruche par les participants : avec ou sans rehausse

L'intervenant

Daniel Breillat, artisan vannier en Vendée depuis 1985 - formateur.

Dimanche 7 février 2016

Matin 9h00-12h30

Retour sur les acquis de la veille : difficultés rencontrées

- > Préparation de la ronce et de l'osier
- > Tri des brins de paille et préparation
- > Fabrication : maîtrise de la forme
- > Les outils : la serpette, la batte, le poinçon, le sécateur, le fendoir en bois dur et l'alêne choix et utilisation
- > Serrage des torons

Après-midi 13h30-17h00

- > Fabrication : utilisation d'un "moule" pour la forme.
- > Poignées
- > Finition : espace pour la sortie/entrée des abeilles
- > Couture

Bilan et synthèse

Votre bulletin est à retourner avant le 28/01/2016 à :
MABD Pôle Formation - Sandrine Boullée
5 place de la Gare - 68000 Colmar

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement ou de caution libellé à l'ordre du MABD. Une confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant le stage. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture valant attestation.

Bulletin d'inscription

Construction de ruche en paille

les 6 et 7 février 2016

0 € pour les agriculteur(trice)s, conjoint(e)s collaborateurs, cotisant(e)s solidaires, et les personnes en cours d'installation avec une attestation originale. Joindre obligatoirement un **chèque de caution de 120 € (60 €/j)** pour valider l'inscription. Chèque restitué en fin de formation si vous êtes présent sur toute la durée de la session et finançable par VIVEA. Formation prise en charge par VIVEA.
Date de naissance :/...../.....

140 € (60 €/j) pour les particuliers, incluant le matériel de construction et le matériel fourni - chèques vacances acceptés.
Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.

250 € (125 €/j) pour les salarié(e)s agricoles et personnes prises en charge au titre de la formation professionnelle, techniciens, conseillers et autres. Demande individuelle à faire à votre FAFSEA ou fond de formation pour une **prise en charge partielle ou totale des frais de formation et du salaire**. Devis fournis sur demande.

 Je suis déjà adhérent au MABD en 2016
 20 € Adhésion 2016 annuelle obligatoire

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les [conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".